# Conrier du Canada,

Redacteurs:

JOURNAL DES INTÉRÉTS CANADIENS.

Adjoint des Rédacteurs:

J. A. GARNEAU.

J. C. TACHE LE H. L. LANGEVIN.

JE CROIS, JESPERE ET J'AIME.

#### CANADA:

QUEBEC, 16 FEVRIER 1857.

#### Le schisme de Monsieur Chiniquy.

London, C. O. 10 février 1857.

MESSIEURS LES RÉDACTEURS.

Vous avez commencé à public différents docum nts officiels, pour éclairer la conscience pardique sur le malhouroux schisme de l'infortuné M Chiniquy. C'est là une œuvre excellente, et qui un peut manquer d'avoir de bons
et utiles résultats mono à l'Arranger II au volonté formalle at him et contrairement à la et utiles résultats, même à l'étranger. Il est à espérer qu'elle contribuera à rain mer plusieurs des signateurs de la seandaleuse pièce adressée à ce panyre prêtre décha, au nom de la population Canadienne de Troy, E. U.

mation, l'ai senti, avec douleur, s'éteindre en m i le dernier vestige d'espérance du retour ter à exercer des pouvoirs qui vous ont été retipossible de cer infortuné Prêtre. Dien veuille res. devanciers, dans leur révolte et jusque dans vantable!

Pour l'arricher à ce d'inger presqu'inévita- l'Evéque au jour de l'ordination. ble, je lui cerivais dernièrement la lettre ci-incluse, à laquelle il n'a pis daigné faire la

En attendant, je vous autorise à publier la lottre ci-incluse, et même cellesti, si vous vient à se retirer de vous, le jour viendra où vous croyez qu'elles puissent être utiles à la cause resisterez également à l'autorité du Métropolitain. quissures des victimis et des dupes de ce votre perte sera consommée. grand scandale,—et il y en a dans quelques parties de ce Diocèse.

pour le succès de la glorieuse œuvre à laquelle

† Аполене.

Ecc pue de London.

(Copic.)

" London, C. O., 2 Déc. 1856.

" Mon cher Monsieur.

" Le bon M. Brassard qui a conché lei la nuit dernière, vient de partir pour Montréal, le cœur navré de n'avoir pu réussir dans sa mission pacifique. Veuillez bien me permettre de joindre mes efforts à ceux des deux bons amis qui sont allés vous trouver, et de vous conjurer avec eux de nepoint yous obstiner a déchirer le sein de notre inère la sainte Eglise.

" Il ne convient pas d'entrer dans le mérite de Nous publions avec beaucoup de plaisir les cette malheureuse affaire, que je ne connais d'aild'ux lettres suiventes de sa Grandeur Monseis leurs que fort inparfaitement, et dont il ne m'est gneur d' Lon lon. Monseign sur nous pardonnera d'avoir ouns les derniers paragraphes de vue de Dieu et de son Eglise, de vous teadre une sa lettre à nous la ldressée, pour raison qu'ils main secourable dans l'effrayant naufrage qui meont été dictés par heaucoup plus de bienveil- nace de vous engloutir à jamais. Parvre ami! surement que vous ne pouvez pas dont r de l'intélance à notre égarl que nous n'en méritons surement que vous ne pouvez par la miest possible d'oublier que nous avons autrefois combattu ensemble contre l'ennemi de la sainte Eglise.

"En bien! après avoir passé la plus grande partie de votre vie à l'aimer, à la servir, et à la défendre, ! tre à outrance, et à déchirer son sein maternel? Non, je ne saurais le croire, pourtant, n'est-ce pasce que vous vous préparez à faire? É i supposant même que vous soyez victime de la plus criante injustice, et que vous avez raison sur tous les

"Votre juri liction était certainement révocable al natum,—il n'y en a point d'autre dans ces pays de Mission, —or elle a été révoquée, à tort ou à raison, peu importe pour ce qui regarde la validité et la force de cette révocation ;—il est donc En lis art la réponse faite à cette pâle déclas de toute évidence que par le seul fait de cette révocation, vous ne pouvez plus, sans crime, persis-

" Vous croyez avoir été traité injustement, et qu' près avoir copié si filèlem ut ses tristes au lieu de recourir au Métropolitain, vous faites appel aux passions populaires, dès lors votre inloues expressions, il ne les imite pas également , nocence disparait, et il n'est plus possible de voir d'uns leurs autres égarements, et leur fin épou-autre chose qu'un prêtre révolté, méprisant ou-vertement l'obelientiam et reverentiam jurées à

Maintenant où aboutira cette révolte, condamnée par vos meilleurs amis? infailliblement à votre ruine complète devant Dien at describes has moi, selon les circonstances; car je suis pénés fants. Prenez-y gar le, un prêtre ne peut pas tré de la plus-incère et douloureuse compassion, jouer na tel rôle impunément, si populaire qu'il à la vue de l'abiane d'uns lequel il est tombé; puisse être. Vous ne l'étes pas autant, et vous ne le serez jamais plus que Lamenais, de triste et le jour où il sera disposé à sortir de la mémoire. Tenez donc pour certain que si vous fun ste voie où son orgueilleuse obstination avez l'affreux malheur de vous obstiner dans votre fun ste voie on on againgé, je serai pret à revolte, la main de Dieu ne tardera pas à s'appelui ten lre une main secourable et amie.—

Tribum dans un prêtre qui en fait sa dévise.

sacrée de la Sainte Eglise, et un bien de quel- et même à celle du Souverain Pontife, -ce jour-là

" Vor illi per quem Scandalum renit" (24 il | fant que cette parole de N. S. s'accomplisse com-Permettez-moi aussi de saisir cette occasion, me toutes les autres ; or, ne vant-il pas mieux cause oux ardents que je forme encourir toutes les injustices possibles, plutôt que (4) Dans un esprit de miséricorde.

(5) Par les entrailles du Christ.

"Où seraient donc les justes, nos seuls modèles vous vous êtes dévoués si noblement ........... à la suite de "l'Agneau immolé," s'ils n'eussent ...... eu à souffrir des injustices encore bien plus considerables que celles dont vous prétendez être la victime? - Ah! Mon pauvre ami, comment pou-

(1) L'erreur appelle l'erreur.

(2) Malheur à celui-par qui le scandale arrive.

vez-vous lire les Béatitudes, sans y lire aussi nom de la Sainte Eglise, au nom de nos pauvres votre condamnation?—Comment pouvez-vous compatriotes que vous précipitez dans le schisme, dire, sans trembler, au pied de l'autel où vous ne et enfin au nom de nos anciens rapports d'amitié. pouvez plus monter sans crime "Judica na Deas, et discerne caasam meam" (3) vous qui, en dépit des lois les plus élémentaires, vous êtes établi interriorem hominem, ut possis comprehendere juze et partie dans votre propre cause, et la jetez repareminentem scientise Charitatem Christi." en pature aux passions populaires et à l'exploita-tion perfide de l'hérésie, au lieu de la confier humblement au jugement impartial de la Sainte la plus fraternelle que je suis, Hierarchie ?

" Dans votre mufrage, un Vénérable Pontife-" recordatus miscricardia rua;" (4) vous a jeté deux planches à l'aide des quelles vous pouviez facilement vous sauver.—Hélas! Vous en avez déjà repoussé une, celle pourtant qui devait vous être la plus chère;—Vous-étes-décidé, dit-on, à repousser aussi la seconde,---ch bien! laissez-moi vous conjurer—per viscera Christi-(5) de saisir la troisione que je viens vous offrit, pour vous arracher à la perte épouvantable dont vous êtes

Peut-être est-ce votre dernière planche de salut, et que si vous la repoussez aussi "quod absit"-PAage de l'Eglise, en se voilant la face, dira aussi de vous—" abiit in beann somm" (6)—et alors allez-vous donc finir par vous décider à la combat- tout sera dit, et l'Eglise n'en continuera pas moins

son chemin comme auparavant.
"In omnilous respice fluem," (7) dit le sage: moins, pour ou contre, pendant un peu de temps; -puis viendra la fin, repentir at implaitence flucte-puis enfin "Valdiciani detur" (5) vous enveloppera jusqu'au grand jour des rétributions. Eh bien! pourquoi ne pas faire vous-même ce que je vous af entendu prêcher aux bons tidéles, avec tant de force et d'éloquence, alors que vous aviez le bouheur de réjouir l'Eglise par votre zèle et votre sounission à l'autorité—pourquoi ne pas vous recueillir aux pieds de votre crucifix, et la prendre la résolution ferme de faire des ajourd'huice que vous voudriez avoir fait quand viendra na incritable !- Ah! mon ami, ne méprisez pas le "memorare noviissma tra " (9) de l'Esprit-Saints car if a dit aussi-" peccutor videbit et irasectur—dentilus rais frenat et tabesect—desi-derium percatorum perilat!—(10)

, " Que vous dirai-je de plus, que d'ailleurs vous ne suchiez autant et mieux que moi caligirgerne Fina pola apposite de ala pour vous sauver, Je n'en suis pas moins toujours disposé à autre chose que les applandissements des ennes tandis qu'il en est temps encore. Venez vous refaire pour lui, tout ce qui pourra dépendre de mis de l'Eglise, et le blâme de tous ses vrais en moser un peu chez moi. Les meilleurs prêtres poser un peu chez moi. Les meilleurs prêtres sentent le besoin de faire trève avec leurs occupations ordinaires afin de se retremper dans le calme de ce doux " requirerite posillom " (11) auquel N. S. invite si tendrement tous ses apôtres. nez donc avec votre excellent ami M. Désaulniers, et je ferai pour vous tout ce qu'il me sera possible de faire. Cela ne vous engage à rien, et il vous sera toujours facile de vous en retourner quand vous le désirerez. En votre absence, quelqu'un pourra administrer vos petites affaires temporelles, et ainsi vous n'avez rien à perdre, et peut-être beaucoup à gagner, par cette démarche. Je vous fais cette offre, au nom de votre - aine, au

(6) Il s'est choisi sa demente.

(7) En tout considerez la fin.

(9) Rappelez-vous vos fins dernières.

(11) Reposez-vous un peu.

et enfin au nom de nos anciens rapports d'amitié. Et maintenant—" florto genua met ante Per-trem Domini N. J. C. at det tibi corroborari in

" C'est dans ces sentiments de la compassion

" Votre tout dévoué en J. C.

" † Aболене,

" Ev. de London." " Ry. M. Chiniquy, " Kankakee,-Ill.
" E. U."

Ecole, da Haut-Canada.

(Second article.)

Non-sculement l'Ecole Normale du Haut-Canada n'a pas produit les résultats auxquels on devait s'attendre, non-seulement les institupauvre ami! à quoi vous servira cette lutte schis-, teurs patentés ne sont pas recherchés, mais matique, si longue que vous la supposiez? vous aussi les Ecoles Communes ne sont pas fréferez un peu de bruit dans un petit coin de ce quentées avec l'assiduité désirable, avec celle quentées avec l'assiduité désirable, avec celle que l'on obtient dans les Écoles Séparées.

La cité de Toronto, qui se trouve sons l'influence immédiate du département de l'instruction publique, vient à l'appui de cet avancé. Il suffit pour s'en convainere de parcourir le rapport de M. B. Barber. inspecteur des écoles de la cité. Il constate que sur 8884 enfants inscrits, il y en a sculement 1570 qui aient assisté régulièrement à l'école en 1856. c'est-à-dire que près des quatre-cinquièmes des élèves ont manqué d'assiduité, et par conséquent n'ont guère profité de l'instruction qu'on voulait leur donner.

Or, les dépenses des Écoles Communes de cette cité sont comme suit :

Salaires d'instituteurs......£2.347-13-5 
 Cartes, etc
 105
 8
 5

 Loyers et réparations
 117
 17
 7
 Intérêt du prix d'achat des ter-Total.....£7.093 12 10

Cette somme, divisée entre les 1570 élèves assidus, forme un peu plus de £4 10s. pour chaque élève.

Mais comme on pourrait peut-être croire que la cité de Toronto est une exception, voyons quel est le résultat dans d'antres centres de population. S'il est le même qu'à Toronto, c'est une preuve convainquante que le système est vicieux, et que pour les énormes sommes d'argent payées chaque année par la province, on n'obtient pas les résultats auxquels on devrait raisonnablement s'attendre.

élèves inscrits, et aussiquentant journellement les Ecoles Communes les enfants qui assistent régulièrement en sont comme suit :

(9) Rappelez-vous vos fins dermeres.

(10) Le pécheur verra et il sera transporte de co-lère, il grincera des dents, les désirs des pécheurs

Seigneur Jésus-Christ, pour qu'il nous accorde cette grâce intérieure qui donne l'intelligence de l'éuinente charité qui est la science du Christ.

Enfants en Elèves ins Elèves pré-Localités. age d'aller sents à l'éà l'évole. que jour. Hamilton ..... 4326 London ..... Simcoe....... Berlin ..... 241 Paris ..... Preston..... Stratford ...... 121 138 469 Trenton ..... Windsor ...... Yorkville ...... Total... 10330

Ainsi, il y a dans cos dix localités 10,330 enfants en âge de fréquenter les Ecoles (Communes : 6.115 sont inscrits et il n'y en a que 2.654 (terme moyen) qui assistent régulièrement à l'école, c'est-à-dire que les troiscinquièmes sont inscrits et qu'à peine plus d'un cinquième des enfants fréquentent assidument les Écoles Comman. s.

Ce résultat est réellement déplorable, et s'il n'est pas le même dans chacune des autres localités, il n'est pas moins certain qu'il indique un vice dans le système, et que c'est un état de choses qui mérite l'attention sériouse de la Législature

La Législature devra se demander comment il se fait que le nombre des enfants, qui profitent de l'instruction à laquelle la province consacre des sommes considérables, est si petit, tandis que le résultat obtenu dans les Écoles Séparées est bien plus favorable, quoiqu'elles présentent plus d'obstacles que les Ecoles Communes à la présence assidue des élèves.

Les documents officiels prouvent en effet que dans les localités suivantes le nombre d'enfants en âge d'assister à l'école, celui des élèves inscrits et des élèves assistant régulièremeut à l'école séparée sont comme suit :

Localités.	Enfants en ave d'aller	Elèves ins-	Elèves as- à l'école.
Bytown	2400	557	635
Cobourg	\$961	4411	289
Port Hope	227	286	192
Port Hope Ste. Catherine Barrie	1323	509	465
Barrie	400	247	111
Woodstock	661	554	28:
Bowmanville	507	332	122
Brampton	272	100	61
Caledonia	262	130	84
Chippewa	342	142	104
Galt	609	581	273
lugersoll	442	305	127
Oshawa	310	172	137
St. Thomas	393	217	145
Smith's Falls	270	164	113
Total	10079	5150	3142
	1	,	1

Les enfants inscrits pour l'Ecole Séparée d'enfants en âge d'aller à l'école, celui des forment donc un peu plus de la moitié de élèves fré- tous les enfants en âge d'aller à cette école, et forment presque le tiers.

On voit par la que le nombre des inscriptions pour les Écoles-Séparées est moins considérable que pour les Écoles Communes, et cela est dù sans doute au fait que les catho-, liques ne peuvent pas multiplier leurs écoles

#### RECILLETON.

#### Instruction Publique

CHEZ LES CANADIENS-FRANÇAIS.

(Suite et fin.)

brillantes, couper le fil des existences les plus et intellectuelle toute exceptionnelle. précieuses. Nos étudiants en droit no seront plus condamnés à feuilleter sans cesse et ne jamais digérer cet amas confus de lois et de sition géographique et sociale.

Bientot les sciences et les arts auront des splendeur qui éclaire le monde aujourd'hui. chaires ; et les élèves, mettant à profit la ma-

attendre de progrès importans que dans l'application des sciences physiques, se developpera et marchera de front avec les autres branches de connaissances si nécessaires dans le pays.

Bientôt un Professeur de belles lettres et étrangère en enrichira notre esprit, notre langue et nos souvenirs; et nous-mêmes, grâce ! à la position toute exceptionnelle et favorable que nous fait l'état de société au milieu du- nationalité en Canada. quel nous vivons, pouvant, par droit de naissance et d'adoption, puiser aux deux sources i les plus riches et les plus fécondes de l'intelligence humaine-la littérature anglaise et la Elle n'ira plus dans les chaires de Paris littérature française-nous ne deviendrons que chercher des legons qui, quelles que soient les plus attachés à notre langue, nous acquerrons le espucités que ces legons peuvent développer, goût des lettres et notre génie, s'inspirant à une quelques heureux fruits qu'elles rapportent, nature qui lui est propre pourra peut-être rendre n en sont que trop chèrement payées qu'aid elles : à notre mère-langue, sous des accens faibles, il est le sont aux prix des emuis et des dégonts vrai, mais toujours intéressants et pittoresques, qui suivent toujours le retour au pays, et qui des hommages que l'Europe ne dédaignera pas, souvent finissent par flétrir des intelligences puisqu'ils seront l'expression d'une vie sociale

Ce n'est point là une vaine attente : ce ne sont point des espérances illusoires. Notre bibliographie est déjà très étendue, nous avons principes de jurisprudence différents qui consti- essayé tous les genres, depuis la poésie jusqu'à tuent notre droit civil en Canada. Els y sui- l'histoire; et chaque genre a produit des échanvront des cours de jurisprudence française tillons qui ne seraient pas déplacés dans la bitelle que modifiée par notre législation et nos bliothèque de l'homme instruit. Qui sait s'il lois canadiennes, et telle que l'a fait notre possine nons est pas réservé de donner. à la littéra-Eture française en Amérique un reflet de cette

gnifique collection de livres et d'instrumens l'œuvre commencé depuis plus de deux siècles, 52-folio 411. Volume 19 dont suit L'extrait. et l'Hon. René Amable De Boucherville, que le Séminaire réserve à cette fin, pourront nous place comme Canadiens-Français au rang les étudier et pratiquer; pourront suivre ces des des peuples intelligents et indépendants pour veloppements et ces applications utiles auxquels leurs moyons d'instruction. Elle va imprimer l'industrie soumet tous les jours les découvertes à notre système d'éducation ce sontiment d'é- " avoit donné l'exemple. Le général Carle- du Courier de Londres, cy-devant Courier des savants en Europe. Et l'agriculture, cette nergio, d'union, d'uniformité qui lui manquait, o ton lui même lui rend la justice qu'il mérite, de l'Europe, et de faire toutes démarches première et dernière espérance de notre pressent ses études plus fortes, donnerent un carac- o et convient qu'il no pouvoit être aidé d'une nécessaires pour parvenir à faire conneitre au

, perité. l'agriculture qui ne peut récliement tère plus sérieux, des ambitions plus nobles à 🥶 maniere plus efficace, qu'il ne l'a été par le la foule des jeunes gens qui s'y formeront. So. . . Corps de la Noblesse Canadienne. Il est lidement assise sur le roc de Québec et domi- " connu qu'elle n'auroit jamais marché si Mr. mont l'horison de toute la hauteur de sa posi- " De Lanaudiere ne s'étoit pas mis à la tête. tion, elle sera pour les génerations futures le monument durable des sacrifices sans bornes. d'histoire exploitant les trésors de la littérature : des travaux incessants et de la persévérance : mations que vous aviez reçu, surtout lorstoute providentielle de notre clerge catholique, pendant qu'elle est pour nous, aujourd'hui, un gago des plus assurés à la conservation de notre

D. P. MYRAND.

#### Document Historique.

monuscrit original nous a été mis en main par M. J. T. Taschereau, de cette ville, qui en est le ; propriétaire. Toutes les signatures sont autode qui est l'écriture du manuscrit même.

(Note des rédacteurs.)

Messieurs,

Monsieur De Lanaudiere avant dit à quelques uns de nous qu'il avoit ecrit a Monsieur Morande, pour vous prévenir de L'Université-Laval, qui vient couronner Courier de L'Europe du 30 juin 1786-No. seigneur du Sault Ste. Marie et de Choisy, etc.

D'après l'exactitude que vous avez montré de tous tems à faire connoître les fausses inforqu'elles attaquoient la réputation de quelqu'individu. Nous avons été extremement surpris de vous voir négliger la connoissance que ce gentilhomme vous donnoit de la fausseté qui se trouve dans ce paragraphe concernant le corps de la Noblesse du Canada.

Lorsqu'en 1775 l'ennemi parut à St. Jean une des frontieres de cette province, la Noblesse et un nombre de Citoyens Canadiens s'i Nous publions à titre de curiosité historique | transportèrent et y tinrent poste jusques, et le document suivant qui date de 1789. Le après l'arrivée des troupes, avant que ce Monsieur put en avoir connaissance, étant pour lors à plus de 40 Lieues au-dessous de Montreal. Et ce corps n'a depuis rien omis pour contribuer à la défense de cette province. graphes; il nous a été impossible de découvrir Nous en appellons au témoignage de son Excellence le très honorable Lord Dorchester pour la vérité de nos avancés.

> Les impressions désagréables que ce paragraphe pourrait laisser sur ce Corps, si elles n'étaient détruites, nous font espérer que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre feuille.

Nous soussignés donnons pouvoir, et autorisons Messieurs Antoine Juchereau Duchesnay, ; Ecuyer, seigneur de Beauport et autres lieux, ration, l'erreur qui se trouvoit a son sujet dans Le etc. et Pierre Amable Debonne, Ecuyer, Ecuyer, seigneur de Boucherville, etc. " La Noblesse Canadienne n'auroit jamais de la province de Québec, d'écrir et pris les armes si Mr. De Lanaudiere ne lui envoier la lettre cy-lessus, aux rédacteurs ton lui même lui rend la justice qu'il mérite, de l'Europe, et de faire toutes démarches Au nom des gentilhommes pour lesquels ils.

public la fausseté du paragraphe mentionné dans la dite lettre.

DE LAYALTRIE.

Québec le 30e Aout 1789. Deux mots rayés nuls.

> Picottáe De Selesty, SARREVOY DE BLEURY. Ju. De Longueum. HERTEL DE ROUVILLE. DE BONNE, DE SALABERRY, JUCHEREAU DUCHESNAY. BOUCHERVILLE. LABROQUERIE. GORDIEN DAILLEBOUT DE CUISY, CHARLE LABRUERE, G. Taschereau, VASSAL DE MONVIEL, JUCHEREAU DUCHESNAY, Fils, LABRUEREPIEDMONT. LABRUEREMONTARVILLE, D'ESTIMAUVILLE.

Différence entre la lettre qui nous otorise à jécrir et celle écrite a Mr. Morande.

Monsieur,

Monsieur De Lanaudière avant dit a quelques-uns de nous qu'il vous avoit écrit pour vous prevenir de l'erreur qui se trouvoit sen sujet, etc.

Nous avons l'honneur d'être avec considé-

Monsieur,

Vos très humbles et Très obéissants serviteurs.

(Signé,) Boucherville,

DEBONNE. JUCHEREAU DUCHESNAY,

d als la même proportion que les Ecoles Come!

manes. En revinche, l'assidaité est plus granddans les Ecoles Communes, comme le prouvent les tableaux qui précèdent, non-seulement si l'on compare le nombre des enfants qui assistent régulièrement à l'école avec celui des enfants en age d'y aller, mais aussi si l'on établit la comparaison entre le nombre des élèves qui vont régulièrement à l'école et celui des élèves inscrits.

Dans le premier cas, en effet, le résultat est comme suit:

	Infants en Age Paller à l'école.	Enfants assis- tant régulière- ment.
Ecoles Communes -	19,530	2654
Ecoles Séparces		3142

Dans le second, nous avons les chiffres sui-

	Elèves inscrits.	Elèves assistant régi lièrement.
Ecoles Commune	G115	2654
Ecoles Séparées	5199	3142

Ces renseignements sont très favorables aux Ecoles Séparées et devront avoir pour effet d'ouvrir les yeux de ceux qui, plus par habitule que par conviction, disent que les Ecoles Communes sont admirables et qui semblent souvent regretter que les Ecoles Séparées solent permises par la l i

HECTOR L. LANGEVIN.

#### ----Le Chemin de Fer.

Samedi soir, il y a eu, à l'Hôtel de Ville, une assemblée préliminaire de citoyens, afin de s'entendre sur les mesures à adopter pour l'assemblée de Jeudi.

Ou y remarquait les Conseillers de Ville: MM. Evanturel, Rhodes et Simard, membres du Parlement; plusieurs membres du Bureau de Commerce : des directeurs anciens et nouyears de la Compaguie du Chemin de Fer de la Rive Nord; et des représentants de la Presse.

Le Maire fut appelé à présider, et M. Garneau, greffier de la Cité, fut prié de remplir les fonctions de scerétaire. L'assemblée se prononça ensuite un mimement en faveur de résolutions qui comporteraient ce qui suit :

10. Approbation de la décision prise, le 2 du courant, par le Conseil de Ville de Québec, au sujet du Chemin de Fer de la Rive Nord;

20. Autorisation au Conseil de Ville de souscrire de nouvelles actions de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord au montant de £200,000 courant, et d'empaunter au fonds d'emprunt municipal du Bas-Canada une somme aussi élevée que la loi le permet pour subvenir au paiement des £300,000 qui formeront le montant de toutes les actions souscrites ; par la Corneration de Québec; spéciale en faveur de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord, de Québec à Mont-

L'assemblée nomma cusuite un comité chargé de rédiger ces résolutions, et d'adopter les autres mesures qu'il eroirait nécessaires à l'organisation de l'assemblée générale du 19 du courant. Ce comité fut composé de Son Honneur le Maire, et de MM. Derome, Evanturel, Langevin, Leayeraft, Rhodes et Simard.

#### Election de Rimonski.

(Rapporté par télégraphe pour "Le Corre : du Ca-

À LA CLÔTURE DU POLL : Pour M. M. W. Baby.......1,473 M. Jos. Guren. .......... 816

Majorité en faveur de M. Baby... 657 La proclamation doit avoir lieu demain, le 17 à midi.

peut être utile; comme de plus nous parlons à madiens amis du progrès. un ami nous luidisons done, que nous aurious mieux aimé qu'il n'eût pas pris occasion de p l'apparition du Concrier pour adresser des res du projet d'une institution qui ne peut manquer marques qui manquent de bienveillance vis-à- d'être très utile. vis d'un autre journal. Nous sommes venu dans un esprit de paix (qui ne sera pas un esprit de mollesse,) ainsi c'est nous peiner que ; de dire à notre sujet quelque chose de désagréable à ceux qui nous ont précédés.

#### Brochuces.

Nous avons reçu deux nouvelles brochures; nous remercions qui de droit pour ces cadeaux. La première en date porte pour titre le mot Canacla, a été publice par autorité du Bureau des courts et très maigres relatifs au Bas-Canada, qu'on cât substitué au titre Conada les mots Upper-Canada, et qu'on eût en le soin de mentionner les idées ou passages empruntés à un autre livre, la reste ne serait pas mal.

un mot maintenant, est d'une toute autre tiens; et jamais nous n'avons vu la majorité franimportance que le livret dont nous venous de gaise chercher à empiéter sur les privilèges de parler; elle porte pour titre français les caste de la minorité anglais. On ne trouve pas mots : Collection des decisions du Bas-Canada, et pour titre anglais (ear c'est une publication mixt ·) les mots : The Lower Canada Jurist Les réducteurs de cette revue sont MM. Monk, Stuart, Mackay, Crosse, Bethune, Oaimet, Lie frontive, Abboit, Torrance, Cassidy, Laffamme et Ramsay. Ce premier numéro du mois de janvier contient le compte-rendu d'un grant nombre de décisions de la Cour Supérieure et Une étude sur le gouvern ment civil du Canado et l'administration de la justice dans la Province alors que ce pays appartenait à la meanne de la France. Ce document intéressant fut autrefois (1828) en partie publié dans un journal à Québec. Il fut d'abord attribue à la plume du Baron Masères : mais on a toutes les reisons de croire mointenant qu'il a eupour auteur M. le juge en chef Hèy, le second juge en chef de la province anglaise du Canada. On doit savoir gré à MM, les rédacteurs du soin qu'il prenaent de suite à recueilfir les mémoires historiques qui plus tard peu [ vent servir à faire l'histoire du Droit en Canada. Nos sympathies sont acquises à cette utile publication.

Nous remercions les autorités de la Pourdent L'fe Insurance and Investment Company viennent pas plus français après la traduction : pour l'envoi qu'elles nous ont fait de leur intéressant Almanae pour 1557.

J. C. T.

#### Affaires du Golfe.

Nous extravons d'une lettre privée, venant du district de Gaspé, le passage qui suit. Cette ; lettre porte en tête les mots " Perré, 30 jenvier rement à Londres, en Angleterre, une assem-encore fait son apparition; mais on l'attendait, des terres du Nouveau Brunswick et du Cinacomme on le remarquera :

" Muntenant, un mot d'affaires publiques. J'ai appris que les membres du Haut-Canada ne votent qu'à regret les subsi les nécessaires pour le main-tien de notre goë ette "La Canadienne," la prétendant iuntile. C'est, suivant moi, (et tous nos hommes d'affaires i-i en diront autant,) une grande erreur, car malgré que ses armes n'aient point fait couler de sang, sa présence, aux environs de nos cotes et surtout au Labrador et aux Isles de la Mugdeleine, ne manque point d'inspirer une crainte sulut dre, qui fait respecter le droit des Cos messieurs auraient un semblant de raison, si les provinces voisines ne croyaient pas utile et mê ne nécessaire de maintenir un tel moyen de protection.... Loin de faire de la mesquinerie, j'ajonterais à la dépense, en établissant, à bord de "La Canadienne," une écele de marine, qui s'y trouverait bien micux placée qu'à terre, car on apprendrait la pratique aussi bien que la théorie.

Conseit réalises la resist du Caon De Latertière Ce serait réaliser le projet de l'nou. Dr. Lateraière dont le but était de former d'habiles marios canadiens. Il fallait un vaisseau, nous l'avons; il n'y a plus qu'un pas à faire, procurer un professeur capable d'enseigner non-sculement la théorie, mais-

queront point, car au moins pour commencer quel-Le Tene Witness nous souhaite la bienvenue, qu'es nais d'eux devront être payés comme formant l'équi, age. A l'œuvre donc.... que le docteur renous l'en remercions cordialement; mais com- pre me son projet, le fasse pousser de l'avant à la me nous voulons être toujours vrais et dire cha n'ore basse, et le seigne bien à son propre pos-toute notre pensée qu'ind nous croyons qu'elle te-puis qu'il soit supporté et assisté de tous Ca-

" Si vous approuvez ce plan ou quelque chose semblable, le Courrier du Canada pourrait réveiller l'attention publique et aider à la réalisation

(Pour extrait,)

Nous traduisons du Louder de Toronto, du 11 février, ce qu'il dit à propos des Canadiens-Français qui faisaient partie du jury dans le procès de Hagan, accuse du mourtre de Corrigan :

"Nous en venons à nous faire cette question: L'his-toire accuse-t-elle les Canadiens-Français de fanatisme? Nous ne le croyons pas. A la conquête, il fut déclaré dans les articles de la capitulation que les Canadiens-Français pourraient suivre leur Statistiques. Si on avait retranché de cette bro-chure un petit nombre de paragraphes très serveraient leurs propriétés. Cependant nous les avons vus privés de tout avancement civil. Après l'octroi de la première constitution, la Législature resta quatre ans sans être convoquée, parce que le Gouverneur voulait illégalement que les Canadiens-Français abjurassent leur religion. Et pourttre livre, la reste ne serait pas mal.

La Revue mensuelle dont nous avons à dire monde, admis les Juits à tous les titres des chréc'ombre de fanatisme dans tous leurs actes."

#### Agriculture.

Nous venous de recevoir Le Journal du Cu ticateur, numero de février. Nons attirons l'attention des habitants de la campagne -ur cette revue qui se publie, par ordre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada. Le prix de la souscription annuelle n'est que d'un éeu, pour raison qu'une partie des frais est payée par la Chambre d'Agriculture. Les mombres des sociétés d'Agriculture trouvent dans le numéro de février, un commentaire sur les lois d'Agriculture, commentaire fait par M. T. Chagnon, secrétaire-adjoint de la Chambre d'Agriculture: on y trouve aussi un bon article sur l'avantage des sociétés d'Agriu ture de Comté. On y voit encore un artiele sur la tenne des étables, sujet certes bien digne des études et des méditations des culti-

Nous ferons une remarque aux rédacteurs de cette feuille, remarque dactée par la bienveillance et le désir que nous ressentons de voir prospérer l'œuvre de cette publication; c'est que les acticles traduits de l'anglais n'en detoutes les phrases sont des anglicismes, et de fait, c'est tout simplement de l'anglais écrit acre des mots français.

2. C. T.

#### ---NOUVELLES DIVERSES.

DE ST. ANDRÉ A QUÉBEC -- Il y a eu derniè-On y a dit qu'on s'attend à voir, au mois de mai prochain, 40 milles du chemin de fer livrés au commerce, et au mois de novembre 20 autres milles. Il ne restera plus ainsi que 32 milles pour atteindre Woodstock, et lorsque le chemin de fer sera terminé jusque là, la compagnie aura droit à un octroi de terre de 200,000 aeres et à une garantie de 6 par 100 pour £80,000.

EAU.-Les citoyens des quartiers St. Louis et Montealm ont été plus ou moins privés d'eau depuis quelque temps. Une des raisons de cet inconvenient est le froid excessif, que voies d'eau étant maintenant fermées, et la température s'étant adoucie, il y a tout lieu de croire que la cité sera mieux approvisionnée aussi de la faire mettre en pratique, avec quelques d'eau qu'elle n'a pu l'être dur ant les dernières iivres et quelques instruments. Les é èves ne manssemaines.

No. 898,-do-eph Mackay contre John deux maisons; vendu au bureau du shérif le 21 avril; deniers payables le 22 avril.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.-No. 253. -Michel Fourquin dit Léveillé contre P. Gendron, nue terre dans Saint-David, avec bâtisses: ven lu a Saint-David le 11 mars, à 10

heures; deniers payables le 1 juin. No. 544—O. Chenvert contre John Collins, une terre dans la paroisse Saint-Maurice avec bătisses ; vendu à Saint-Maurice, le 3 mars, à

10 heures; deniers payables le 5 mars. No. 2081.—Louis Auney dit Laperrière contre H. Dezy, une terre dans Maskinongé avec bâtisses, et une terre dans la seigneurie de Lanaudière; vendu le 8 juin à 11 heures, à la porte de l'église de Maskinongé; deniers payables à Montréal le 3 juillet.

#### Demandes de Ratifications.

DISTRICT DE MONTRÉAL.--Ventes par C. Ermatinger Perry à dame Anc l'ble d'un emplacement situé dans Montré la Oppositians doivent être faites pour le 25 avril pro-

DISTRICT DE QUÉBEC -- Vente par William Price à Michel Carroll, d'un lopin de terre sur la grande allée à Québec. Opp sitions doivent être faites pour le 1er mai prochain le plus

Sherbrooke, avec deux maisons; vendu le 10 Le gouvernement pontifical vient de publier mars à 10 heures, au Palais de Justico de le tableau du commerce extérieur pour l'année

nous avons à nous plaindre de l'hiver qui sout-jété publié en 1588 à Londres. fle tour-à-tour le chaud et le froid, la pluie ou l la neige. Hier soir, une brume épaisse s'est éten lue sur la ville ; elle semblait venir du côté de la mer, ce qui serait un indice que noscôtes ont été battues de la tempête. Autourd'hui le vent est fort nord est et la pluie tombe avec abondance.

THE ROYAL INSURANCE COMPANY ALMA-NAC .-- Nous venons de recevoir de la part des administrateurs de la Compagnic Royale d'Assurance, un très joli petit almanach, rempli de choses intéressantes: nous offrons nos remerciments à MM, de l'Assurance pour ces délicates attentions de leur part.

DON GENÉREUX.-Les journoux annoncent que l'Honorable Louis. É mud vient de con- ; sacrer la somme de £500 à la construction de la cathédrale de Montréal - Il suffit de mentionner un pareil acte, pour faire l'éloge du j celui qui en est l'auteur.

SIR GEORGE SIMPSON -A bord du Persia, à sa dernière traversée de New-York à Live - glais étaient de retou de l'He des Serpents. pool, se trouvait Sir George Simpson, gouverneur-général de la Baie d'Hudsen.

l'Institut Canadien de Québec a élu M. Ostave pour l'année courante.

ÉLECTIONS MUNICIPALES .-- Monsieur Jac-

մա Dr. L. B∈yer.

PAMITHET.-Le Lender, dans sa feuille du 12 du courant, suggère au Révérend M. Bruyqu'ils se sont écrites, en un prophlet, qui mettrait le public en état de mieux juger de leurs arguments respectifs.

Bruver a resse au Leader une lettre dans ! quelle il declare consentir avec plaisir à la passacculé au fort. Il essaya alors de fuir, mais il fut blication du pamphlet mentionné dans ce jour- att int du côté de la mer par les carabines nel. Il invite M. Ryerson à en faire autant, langlaises et du côté de la terre par la cavalerie. et ajoute que, bien que son salaire ne soit pas Le colonel Melve, appartenant à la cavalerie, égal à celui de M. Ry rson, il paiera la mois stut tué. tié des frais de publication. A. M. Ryerson [-

MAIRES ÉLUS PAR LE PEUPLE.-Les jours derniers la Corporation de T ronto exprimeit l'opinion qu'une R quête devrait être présentée à la Législature sfin d'en obtenir le droit pour le peuple de Toronto d'élire le maire directement. D'un autre côté, la Municipalité de London vient de rejeter presqu'unanimement une proposition semblable.

INNOVATION.-Le maire de Terente a décidé de placer à l'Hôtel-de-Ville un Registre, en liberté. dans lequel on déclarera quelle espèce d'on-cres ou de nomestiques on destre, y e era un besoin d'employés. C'est le Times de Toronto ville. qui nous fournit ce renseignement.

mon, de charbonnel -- Mgr l'Evôque de Toronto, dit le Mirror, était dernièrement à Londres, en Angleterre. Sa Grandeur réussissait dans sa mission.

JOURNALISME AUX ETATS-UNIS .-- Un journal des Etats-Unis dit qu'il y a dans les États-

66 en Ecosse, 113 en Irlande, et 117 à Jersey. l'insulte faite à leur pavillon

TEMPÉRATURE.—Depuis quelque temps, ! Gu tuesey, etc. Le premier journal anglais a

(Pour toutes les nouvelles non signées,) A. GARNEAU.

PAR VOIE TÉLÉGRAPHIQUE. (Rapports pour le " Courrier du Canada.") 'NOUVELLES D'EUROPE.

#### Arrivée de " L'ERROPA."

La dépêche télégraphique, aunong ut l'arrivée de l'Encopa à Halifax, n'a été reçue à Québec, samedi qu'après la publication de notre femille. Ce steamer apporte des nouvelles d'Europe jusqu'au 31 janvier.

Les difficultés survenues en Chine et la guerre de Perse occupaient scule: l'attention

publique en Europe.

TURQUIL.—Le Globe de Londres contient une dépêche télégraphique de Constantinople, en date du 19, annonçant que les steamers an-

PERSE.—On croit que la Perse s'est soumise aux conditions de l'Angleterre; néann.oins cette nouvelle n'est pas certaine. Au sujet de INSTITUT CANADIEN. -- La semaine dernière la prise de Bushire, il paraît que quelques vaisseaux de guerre anglais ayant paru devant Crémasie président actif de cette institution le port de Bushire, on ouvrit une correspondance avec les autorités locales, et le 3 de accembre les Auglais envoyèrent à la vil e une ques Grenier, J. R. Bronsdon, Nareisse Valois l'eopie de la déclaration de guerre. Le lendeet François Cusson, ont été élus, jeudi, con- main les Anglais s'emparèrent sans opposition seillers municipaux pour la Cité de Montréal. de l'Île de Karrak pour en faire un dépot mi-M. LE JUGE ROLLAND.-La Patrie du 13 litaire. Le 7 et le 8, les troupes anglaises dédu courant nous apprend que l'hon-rable M., barquèrent à la Baie d'Hamilia, à douze milles Rolland, juge en retraite, est beaucoup mieux, sud-ouest de Bushire. Le 9, les deux brigades grace aux soins de son fils le Dr. Rolland et se mirent en marche le long de la côte, la flotte se dirigeant dans la même direction à peu de distance du rivage. Un des vaisseaux se trouvant à 1700 verges du port de Bushire, se mit à le bombarder et délogea la garnison, dont ère et à M. Ryerson de publier les lettres, 800 hommes prirent une nouvelle positien pour rencontrer de suite les Anglais.

Le brigadier Stafford fut tué au moment où il menait ses soldats à l'attaque. Les Anglais M. BRUYERE ACCEPTE -- Lo Révéren I M. marchèrent à l'ennemi qui combattit résolument avec la baionnette, jusqu'à ce qu'il fut

> L'ennemi ne se composait pas de troupes persanes, mais d'Arabes, qui laissèrent beaucoup des leurs sur le champ de bitaille. Les Auglais perdirent 33 hommes. On somma la ville de se rendre, et le chenal ayant été étudié pendant la nuit, la ville fut bombardée pendant 4 heures. Elle se rendit alors aux Anglais. La flotte ne perdit pas un homme. Les Anglais firent prisonniers le commandant du fort et un autre officier qu'on di ait être le ministre de la guerre (!). La garnison ennemie, étant trop nombreus , fut dirigée sur l'intérieur et mise

Une proclamation avait annoncé que Busmire est une coionie anguaise et un fort libre. moven p u: les immigrés de se placer Leilemer t, La ville était redevenue paisible, mais on rapear ils n'auront qu'à examiner le Régistre et à portait que les Anglais avaient tenu une cons'adresser à le personne qui aura déclaré aveir duite abominable après la capitulation de la

CHINE.-Le China Mail du 16 dit : " Les factoreries ont été incendiées par les Chinois, et « les scules particularités que nous ayons eues à ce sujet sont que samedi soir, vers onze heures, les flammes parurent dans toutes les directions. Les soldats de marine firent de grands efforts pour arrêter les progrès du feu, mais tout fut inutile. Le feu fit ses ravages durant toute la Unis et les terr to res qui en dépendent, 3,634 nuit et jusqu'au moment du départ du steamer. journaux dent 613 dans l'Et et de New York. On crut d'abord pouvoir maitriser l'incen le. 419 en Pensylvanie, 382 en Ohio, 242 dans mais les flammes pararent bientôt ailleurs. La l'Indiana, 221 dans l'Illinois, 183 dans le seule bâtisse qui n'avait pas été détruite, lors Kentucky, 178 dans le Michigan, 148 dans la du départ du steamer était le consulat britan-Tennessee, et 137 d'uns la Virginie. Dans nique, outre cinq à six hangars. On ne savait des autres Etats il n'y a plus de 88 journaux. pas encore quelles mesures l'amiral anglais Le journalisme aux Etats-Unis date de 1690, adopterait, mais on s'attendait à ce que la cité JOURNAUX DANS LA GRANDE-BRETAGNE. de Canton ne serait plus épargnée, et l'on di-Le même journal américain dit que dans la sait même que le bombardement avait com-Grande Bretagne il se public 468 journaux mencé. On ajoutait que les autorités chinoises dont 272 en Angleterie et le Pays de Galles, avaient fait des excuses aux Américains pour

écoulées de 1850 à 1854, tandis que les im- de bénéfices de 1,004,595 fr. portations ont sensiblement augmenté. Ce l'expérience a donc réussi au delà de reute tion des États romains.

sommes perçues dans le cours du deuxième pulation. - (Moniteur.) semestre de 1856 sous l'empire des nouveaux tarifs. Ce document établit en faveur de la période qui a profité de la réforme douanière une augmentation de recette très considérable sur presque tons les articles dégrevés. Les! a différents motifs à ce remarquable accroisbas prix de la marchandise.

Outre les denrées coloniales, les machines, les monsselines, les papiers peiets, les merceries, les tissus de soie, les tapis, les serges, produits dont l'industrie française est mieux que toute autre à même d'alimenter la consommation, présentent un résultat analogue. Dans

Les exportations ont été un peu plus fais ce seul semestre et au début d'une réforme ausbles que dans les quatre années qui se sont si importante, le trésor s'est assuré un surcroit

résultat doit être attribué à la disette de 1855, espérance, et a preuvé que l'Etat et les conà l'interdiction de la sortie des grains, et à la sommateurs n'avaient qu'à gagner à l'abaissecherté de tous les produits agricoles, qui en ment des tarifs. De tous les encouragements général, sont la base du commerce d'exporta- qui pouvaient décider le gouvernement à entrer définitivement dans la voie de la rédue-On sait qu'une loi du ler juin 1856 a ré-tion, aucun ne pouvait être plus décisif. Le duit d'une manière notable les droits d'entrée : tréser pontifical ne sera pas le seul à en prosur un grand nombre de marchandises. Il fiter. L'industrie française peut treuver était curieux et important de constater le ré-l'dans les Etats romains un écoulement abonsu'tat de cette innovation. Pour répondre à dant des objets qui sortent de ses manufactuce vœu, le ministre a fait joindre au tableau res, et que les États romains peuvent solder du commerce pour 1855 un tableau compara facilement par l'échange de leurs produits atif des sommes perques par l'administration gricoles et des matières premières, dont leur des douanes durant le deuxième semestre de sol est fertile, et qui, dans les aunées ordinai-1855 sous l'empire des anciens tarifs, et des res, dépassent de beaucoup les besoins de lapo-

#### PASSAGERS DE "L'ANGLO-SAXON,"

Mde, Harrison, Mde, Steward, M. Charles E. Andenrées coloniales, par exemple, sur lesquelles derson et sa dame. Mde Bouchette, Mde. Pooley, le dégrèvement était de moitié, out donné des chiffres étonnants. L'importation du suere, de 12 millions de livros s'out élavée à 21 mil. de 12 millions de livres, s'est élevée à 26 millions; celle du caf , de 2 millions à 4. Il y Bonnister, Schurch, M. Jas. B. Lundy et so dame, M. James et M. Alexander Lundy, M. John Robbins, sement : en premier lieu, la suppression pres-que totale de la contrebande qui ne trouve Dickens, M. Wm. Jones. Mile. Emma Cerdwigly, plus de bénéfices à réaliser, et en même temps Mde. Robertson et enfant. Mme. Ann Robertson et extension de la consommation en raison du enfant. Mde. Littell et enfant. M. Jass McVey. Mme. Millegan et enfant, M. Jas. Page, Mile. Charlotte et Mile Jane Page, M. Wia. Baker, M. Win. Ridley, M. Thos. Elwes.—59 en tout.

## FEUILLETON

#### Du Commerce et de l'Industrie.

PAR VOIE TÉLÉGRAPHIQUE. [Pour le " Courrier du Canada."] NOUVELLES COMMERCIALES RECENTES.

Les provisions sont resté s aux mêmes prix. Les ventes de suindoux ont eu lieu aux prix de 68s, 64, à 69s. Les sucres sont à la hausse. Les thés sont tombés.

Le marché monétaire est sous l'effet d'une gêne qui ne parait pas devoir cesser bientet, L'argent était en gran le réquisition. Le billon arrivait toujours à la Banque d'An-

Les consolidés ont firmé à 934 et 934. Les effets américains étaient fermes.

(Pour le "Courrier du Canada,")

Les produits suivants ont été vendus à l'encan, jeudi dernier, à Montréal, pour le compte | de MM. Knapp et Cie. :

198 demi-caisses de thé Twankay, 1s. 71d. à 1s. 8d. par lb; 36 do de Young Hyson, 1s. 61d. à 1s. 81d; 10 do Souchong, 1s. 41d; 25 sacs café vert, 74d. à 64d; 36 tonnes de l melasse, 2s. 3d. à 2s. 1d; 20 sacs de riz, 19s; 295 boîtes de saven de Liverpool, 3d. à 21d; 35 boites de chandelle de Belmont, 1s. 744; 10 quintaux de morue, 18s; 70 boîtes tabac | en torquettes, 11d. à 1s. 14d; 25 quarts de

sucre écrasé, 71d. à 71d. Montréal, 13 février 1857. La farine entière se vend sur les marchés de Montréal, do 14s. 6d. à 15s. 6d. par quin-

bléd'inde, 8s. à 8s. 9d; blé, 6s. à 6s. 6d. au bureau du Shérif; deniers payables le 7 par minot; avoine, 2s. 2d. à 2s.4d; orge, 8s. mai. 64. à 4s.; pois, 3s. à 3s. 6d; surrasin, 3s. à 3s 9d; blé-d'inde, jaune, 3s. 6d. à 4s; grai-, Boyd, un emplacement dans Sherbrooke, avec nes de mil, 12s. 6d. à 15s.

#### EANQUE ZIMMERMAN.

Nous avons déjà parlé du complot qui a été formé contre la Bunque Zimmerman : voici ce qu'on lit dans le Ningara Mail sur le sujet : " Nous comprenous que c'est par le moyen de menées que certains directeurs de banques et certains agents de chemins de fer onfait circuler des bruits du mauvais état des affaires de la Binque Ziamerman, et cela dans le but de faire tort au crédit de M. Zimmerman; mais ce projet n'a pas du tou

#### Pour les hommes d'affaires. VENTES PAR LES SHÉRIFS.

(Suite.)

DISTRICT ST. FRANÇOIS.-No.836.-Thomas Tait contre Peter McKerty, emplacement dans Melbourne avec bâtisses ; vendu au bureau du shérif à Sherbrooke le 16 juin, à 10 heures; deniers pay bles le 24 juillet.

No. 1195.-P. Robertson contre Christophe, chain le plus tard. Chapman, un lopin de terres dans Stantead, avec bătisses; vendu le 9 juin, au Palais de Justice de Sherbrooke, à 10 heures; deniers payables à Montréal le 12 juin.

No. 311, circuit de Sherbrooke. - La Banque de la Cité contre John Boyd, un lot dans

Sherbrooke; deniers pavables le 17 mars. Sprague, un lopin de terre dans Bavuston, les importations, et 51,106,817 fr. pour les extal; furino d'avoine, 12s. 61. à 18s; farino de, avec batieres; vendu le 21 avril à 11 heures, portatione.

1855. L'ensemble du commerce s'est élevé No. 849 -G. R. Holmes contro Daniel 104,819,427., dont 52.712.282 francs pour

#### JUSTICE CRIMINELLE.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

Présidence de M. le premier président Delangle.

Audience du 17 janvier.

(Pris de la Gazette des Tribunaux.)

#### APPAIRE VERGER.

(Swite.)

Millault.

que ceite affaire n'aurait pas de suite. L'accusé : Mensonge! mensonge!

M. Dauchez, avocat, a en à écrire, à vice, de recevoir Verger chez moi. Montivilliers, pour lui faire rectifier la forme de bille s que l'accusé avait sons-chez moi. ils ont été régularisés depuis.

que vous ne les paviez pas!

Victor Prevost. Ce témoin donne ses lariser parmi eux. nom et prénoms.

Non, monsieur. L'accusé: Pardon, monsieur est mon personne qui était malade chez moi.

Le témoin : Je ne crois pas. Ma mère.

sœur a épousé son frère.

parents par alliance.

pan alon qu'il ne m'a jamais payé.

dessus ; je n'avais pas d'argent. M. Montandon, ministre de l'église

réformée :

Il y a un an, j'ai reçu la visite de l'accusé. Je n'aurais pas osé l'affirmer en pauvres. venant ici, mais il a reconnu qu'il était i Il était et costume laique; il m'a dit qu'il appartenait au clergé catholique.

Je lui dis qu'il y avait dans sa demans se faisil qu'il ne m'ait pas attaqué f de deux choses : la première, son désir de longues et sérieuses études.

L'avais perdu cette visite de vue, bre, dans laquelle il me disait : quand l'attention publique a été si fatadoute que cela est venu à la connaissan- cherches de la police. ce de la justice.

Le témoin: Il n'y avait pas résolution ne lui faisant pas de visite.

que pour le clergé catholique. J'ai con- manes de celle... elu de cette entrevue que MM, les catholiques et MM. les protestants sont As manes; c'est du paganisme, cela!

également dans l'erreur. M. Pabla Silian: vicaire à Saint-Ger- vous à dire sur cette déposition ! main-l'Auxerrois: J'ai été chargé, pen- L'accuse: J'ai beaucoup de choses à dant que j'étais au séminaire, du caté- dire sur cette déposition. connaissait aussi, et qui, étant chargée Soissons. tard, de voir Verger, qui me témoigna, odieuses... non pas sa reconnaissance, car il est peu expansif, mais une certaine satisfaction. Suis-je libre, oui on non? Il avait un caractère sournois...

L'accusé: Comme le vôtre. avait quitté le séminaire, et j'attribuai Gendarmes, faites asseoir l'accusé. cela à ce que M. le supérieur, n'aimant : que les caractères francs et ouverts...

reconnaencer (

L'accusé : Je me tais. por é sur lui.

l'entendez, messiours les jurés!

Le témoin : Ceci prouve que nous étions bien sincèrement revenus sur lui. Entin il dit sa messe, et la chanta avec piété ; mais il parut contrarié, parce que M. le curé de Neuilly ne voulut pas le laisser parler en public, ce que Verger a

tonjours beaucoup aimé.

\*\*L'accuse : Eh! ch! je ne m'en tire

pas trop mal!

Le temoin: Mes rapports avec Verger se sont peu à peu relachés, et je l'ai perdude vue, jusqu'à l'époque où, étant en Belgique, j'appris que la sœur de Neuilly s'occupait activement de le faire entrer M. le président : Passons, passons, à S.- Germain-l'Auxerrois. A cette épo-Vous êtes d'accord sur tout cela avec M. que aus i, je reçus l'ordre de me rendre à Paris, dans cette paroisse, où j'étais Le temoin : de n'ai qu'à rectifier deux nomme vicaire. On espérait beaucoup points dans ce qui précède. Le premier de mes anciens rapports avec Verger et C'est que M. Dupanloup ait engage les élè- de l'influence que j'avais sur lui. Il était ves à se procurer à l'avance les livres dont dejà admis dans cette paroisse à cette vient de parler l'accusé ; le second, c'est époque. Quand J'arrivai. Verger vint sur la promesse que j'avais faite à Verger et me témoigna, autant que sa nature le lui permettalt, quelque plaisir à me voir.

M. le curé me demanda, à titre de ser-

L'accuse : C'est moi qui vous ai recu

crits à la domestique d'une cliente du le Le ténoin : L'accusé mangeait ave témoin. Les billets étaient irréguliers ; moi : il était par fois exalté, et je prenais à táche de le catéchiser, de le calmer... M. le président : Il résulte de cette et j'étais heureux dans mon cœur quand : déposition que vous aviez des dettes et je voyais que je le ramenais meilleur de nos promenades qu'il n'était parti. Je L'accusé: Parce que je n'avais pas le présentais aux enfants de la paroisse, quand j'en rencontrais, afin de le popu-

Son caractère devint cependant plus D. Etes-vous parent de l'accusé? -R. violent, et je dus cesser de le recevoir à ma table. Je perdis bientot la chère

L'accura': Dises donc que c'était votre

Le témoin : L'accusé me témoigna le L'accousé : Eli! bien, nous sommes regret de n'avoir pu dire quelques mots sur la tombe entrouverté de celle qui. Le temoin: Il me reproche d'être son pendant sa maladie, ne lui avait jamais parent ; je dois dire qu'il y a longtemps ; refusé de l'argent, argent qu'il n'a jamais que je ne l'ai vu. Je lui ai preté un rendu. Il quitta St-Germain-l'Auxerrois. et alla loger rue Dauphine, 20. Là, il-L'accusé : Par la meme raison que ci- s'employa à diffamer, à outrager noire digne, notre excellent curé. M. Legrand. qui l'avait comble de bienfaits, qui avait payé ses det.es en lui donnant 800 fr.

L'arcusé : Qu'il a pris sur le tronc des

M. le président : Vous êtes non-seulevenu vers moi, et je dois le reconnaître, ment violent, mais odieusement ingrat! Le témoin : J'étais épargné dans les circulaires que Verger publiait contre M. et il me manifesta l'intention de se faire. Legrand, et je me disais : Verger a une protestant et de devenir ministre protes- singulière manie : c'est d'attaquer tous ceux qui lui ont fait du bien : comment

Je ne tardai pas à recevoir le contred'embrasser le protestantisme, sur quoi coup de ce caractère violent et exigeant. je lai dis qu'il fallait de grandes prepas de m'abstenais et voulais m'abstenir de rations; la seconde, sur son accession au lui faire une seule visite après sa sortie pastorat protestant, ce qui nécessiterait de la paroisse Saint-Germain. Un jour, je regus une lettre, à la date du 2 octo-

"Si vous ne revenez chez moi, j'irai lement appelée sur lui ; je me suis rap- souiller la tombe de celle que vous avez pelé la visite et le visiteur; j'en ai parlé tant aimée. Mes révélations sont prêtes. à quelques personnes, et c'est ainsi sans elles sont en lieu sur pour éviter les re-

Je ne craignais pas ces menaces, mais M. le président : Ainsi l'accusé est als en voyant ce contean , je comprends que lé vous voir et vous a manifesté. l'inten- j'aurais du en tenir compte. L'avais un tion de quitter la religion catholique! | devoir à accomplir, et je l'ai rempli en ;

rretée : il venait prendre des informa- Plus tard, apprenant sa misère, un autre ecclésias ique et moi nous lui qui m'ont appris qu'il y avait dans le ce secours, nous l'avons donné sous le clerge protestant les memes obstacles voile de l'anonyme, pour consoler les

L'accusé : Vous étes païen en disant M. le président : Accusé, qu'avez-

chisme fait à Neuilly aux enfants de la! Nous avons été, M. Sibon et moi, première communion. Je remarquai amis pendant quatre années ; nous sorparmi eux un enfant plein d'intelligence, tions ensemble, et c'est dans ces promequi manifestait le désir d'entrer dans la mades que nous avons causé de M. le carrière ecclesiastique, mais dont les curé Legrand. C'est dans une de ces parents ne pourraient suffire aux frais de promenades que je lui ai dit ce que m'ason éducation. J'en parlai avec la su-vait raconté M. Legrand sur Monseipérieure des sœurs de Neuilly, qui le gueur l'évêque d'Evreux et sur celui de

de distribuer les charités de la reme . M. le président : Taisez-voys cur ce Amélie, le fit placer au petit séminaire point. La Cour ne peut tolérer que de Saint-Nicolas. J'ens occasion, plus vous vous lanciez dans des calomnies

- L'accusé : Peuple! vous entendez?

M. le président : Vous n'êtes pas libre d'attaquer et de diffamer les préfats dont Le témoin: d'appris plus tard qu'il vous venez de prononcer les noms.

M. L'abbé Legrand, euré de St-Germain-l'Auxerrois : Je ne connais l'ac-L'accusé, ironiquement: Comme le cusé que depuis le mois de décembre 1852. Il m'avait été recommandé par M. le président : Est-ce que vous allez | la Secur Mélanie, supérieure des sœurs commencer ! | de St-Vincent-de-Paul de Neuilly-sur-Seine, et cela à trois reprises différentes. Le témoin : Plus tard, il fut ordonné Les deux premières fois, je lui avais répretre dans le diocèse de Meaux, et il pondu que je ne pouvais le recevoir m'invita à assister à sa première messe, comme prêtre habitué. La troisième J'en parlai à M. Millault, qui me dit : fois, elle me demanda de le faire à titre "Ses supérieurs l'ont reçu prêtre après de service personnel. Je m'adressai à examen ; il s'est sans doute amendé ; M. Sibour, vicaire-général, lui demanallons à la messe, et faisons amende ho-dant co que j'avais à faire; il m'enganorable du jugoment que nous avons gea à le recevoir dans mon presbytere. Avec le consentement de Mgr. l'arche-L'acousé: Amende honorable l'vous voque, je l'y reçus en effet. Il y resta deux ans et sopt mois comme prêtre ha-

bitué, employé à divers ministères so précipitai et reponssai vivement celui

Verger: Anx Tuileries!

mandai comme prêtre habitué aux Tui-tendis que ces mots: " A bas!" Une leries ; il y accomplissait quelques céré- grande commotion se fit parmi les assis-

Verger: Toutes. cusé remplit ses fonctions de manière à me satisfaire ; je le trouvais sculement taciturne. L'espérais être arrivé à dominer son caractère, lorsque des circonstances qui se placent à la fin de juillet 1855 m'obligèrent à lui adresser quelques reproches modérés qui ne furent pas regus avec convenance.

Verger: Pardon, your avez ma lettre, tout point. lisez-la; je me suis mis à genoux devant lui, par terre, je l'adorals presque.

M. le président: Nous lirons vos let-

tres plus tard. messieurs les jurés, signées de moi, lisez Mont. L'office n'était pas commencé. ces lettres.

M. le président : Vous ne vous tairez

done pas! Verger : La vérité ne se tait pas.

Le l'émain : Obligé de rendré compte à M. le vicaire-général du caractère difneile de Verger, je lui disque je désirais s'asseoir dans le banc. De ne craignais maintenir à l'accusé sa position écelésiastique aux Tuileries, à Jaquelle il tes mait beaucoup.

Verger: Oh! Oul.

pas devoir solliciter la prolongation des carrière, qui était hérétique sur la prièpouvoirs pour la confession, parce que re. La procession commença. Monce point n'ajoutait rien à sa situation et seigneur se trouva en face de moi et reajoutait beaucoup à ma responsabilité, qui le coup fatal. Il parut se soumettre, et le 6 août je reçus une lettre qu'on peut lire, elle est dessein de tuer Mgr. l'archeveque étaitau dossier. Le S. l'accusé m'adressa il arrêté dans votre espric? une autre lettre respectueuse et calme, où il me faisait, part de l'intention où il décembre, à l'issue, de la conversation était de quitter le presbytère. Je l'engageai à ne pas faire une démarche qui C'est alors que je conçus cette pensée. compromettait son avenir. Il passa ou- et elle est resice dans mon esprit. tre, et le lendemain enleva son mobilier. phiée fut lancée par l'abbé Verger : elle d'acavre : contenuit des accusations auxquelles je ne crois pas devoir répondre.

Verger: On ne répond jamais à cela, inspiré ce crime! Le temoin : Quelques jours après, une de n'ai pas été appelé à rendre compte d'autres personnes avaient conçu le prol'accusé du presbytère.

M. l. président: Accusé, vous demandez que les lettres soient lues? Verger: Oui, M. le président,

lecture de ces lettres.

pas votre devoir!

devoir?

L'accusé: De tout lire. Saint - Germain - l'Auxerrois. Pendant pendant qu'ils imprimaient... cette lecture. l'accusé répète sans cesse M. le président : Quel était le sujet ces mots : Misérable ! ha de ce travail ! justice est plus grande qu'un magistrat! Verger : Cétait une divulgation de

M. le président: Si vous persistez à la conduite secrète du clergé. L'accusé: Oui, de simples imformations avons fait tenir une somme d'argent ; conserver cette attitude insolente, je vais M. le président : C'était là votre ni m'ont appris qu'il y avait dans le ce secours, nous l'avons donné sous le vous faire sortir, vous savez que c'est moyen d'existence ! notre droit.

peur que de Dieu.

furieuses contre le vénérable abbé Le-jours, un mois ; j'ai bien passé quinze

l'auditoire un soulévement d'indignation | M. le président, remettant à l'huissier impossible à décrire. M. le président une lettre : Huissier, montrez cette lettre suspend l'audience. La Cour se retire à l'accusé. dans la chambre de ses délibérations.

s'écrie d'une voix farieuse : Peuple! des était pas. On! j'y vois assez pour voir fendez-moi! A ces mots, une clameur qu'il y a un faux. Il y a un faux, il y immense s'élève dans la salle, proférée a un faux! comme par une seule voix : Non, non! M. le procureur-général : Cette signa-Dans le fond de la salle, des voix s'écrient: 'ture est celle du greffier. Assassin! canaille!

Un mouvement indescriptible succède à cette explosion de la conscience publi- à Mgr. l'archevêque de Paris. que que n'a pu réprimer le respect du à Verger : Ceel prouve une sommission la solemnité de l'audience. avengle. Oh! miserable!

Verger palit; ses traits se contractent, il sort entraine par les gardes.

l'audience est reprise.

L'audition des témoins continue. sous l'orgue. Lorsqu'elle entra dans la ment, mais c'était bien la consonnance. net, j'étais un peu en arrière; j'aperçus J'ignorais que Monseigneur avait été un homme qui se jeta sur l'archevêque, frappé; il chancelait; je le soutine sur et j'entendis comme un coup de poing mon bras gauche, je lui dis : Courage ! lancé dans la poitrine du prélat. Je me Puis je dis : Vite un médecin! Une

qui avait frappé; je crus l'avoir renversó; il se releva agitant le bras et vocifé-Le témoin : En effet, je le recom- rant je ne sais quelles paroles. Je n'enfants. Je ne sais ce qui se passa pen-dant quelques moments. Revenu à moi, Le temoin : Pendant deux ans l'ac- je retournai vers l'Archeveque que je croyais seulement évanoui. L'avais cru voir quelque chose à la main de l'agresseur, sans pouvoir m'expliquer ce que c'était. L'archeveque fut emporté horde l'église; c'est alors que j'ens la certi. ande qu'il avait été blessé mortellement-

Verger, interpellé sur le déposition du témoin, déclare qu'elle est exacte de

M. le président : Accusé, racontez ce

qui s'est passé.

Verger, d'une voix calme: d'arrivai vers deux heures et demie ou trois heu-Verger: Des lettres signées de moi, res moins un quart à Saint-Étienne-du-Mon-eigneur entra et entonna les vépres. Tétais placé près du banc d'œuvre. Mais ensuite cette pensée me vint que je serais probablement reconnu par quelque ecclésiastique avec lequel j'aurais été en relations et qui viendrait pas qu'on s'aperçut de mon dessein, car il était ignoré de tout le monde; mais je ne voulais pas être reconnu. Alors l'allai me placer à l'extrémité de la net. L. timoin: Sculement je ne croyais d'entendis le sermon de M. l'abbé La-

M. le président : Depuis quand le

Verger, froidement: Depuis le 26 que j'avais eue avec M. Legentil.

M. le président : Avez-vous en l'in-Le même jour, une circulaire autogra-tention de frapper l'archevêque au bane

Verger: Oui. M. le président : Quel motif vous a

Verger: Depuis longtemps l'archeseconde circulaire expliquait la première, vêque de Paris, l'évêque de Meaux et de ce qui s'est passé depuis la sortie de jet indigne d'en finir avec moi par rerait de pouvoirs. On m'avait retiré à cinq fois différentes mes pouvoirs; or le pretre ne vit que de l'autel. On m'avait empéché de célébrer, quoique je M. le président: En vertu de mon ne fusse ni suspendu ni interdit. Desouvoir discrétionnaire, je vais donner (puis, j'avais été poussé à l'extrémité. Le cure de ces lettres. Jour de Noël 1855, l'allai à Notre-Dame, L'accesé. Uinterrompant : Ah! ce espérant fléchir Monseigneur; je me n'est pas cela, ce ne sont pas les circu- mis à genoux devant lui. Je lui écrilaires. Messieurs les jures, vons rés vis la lettre la plus soumise; elle se terpondez de moi; ne laissez pas passer minait par ces mois " Accordez-moi dix outre. Les circulaires, M. le président, minutes d'audience. " L'archevêque relisez les circulaires! Ah! vous ne faites fusa. Des lors, je formai le projet d'imprimer cet ouvrage. (L'accusé montre M. le président : Qu'appelez-vous mon un manuscrit qu'il tient à la main.) Aucun éditeur ne voulut se compromettre en le publiant. Je ne les en blame pas. M. le président continue la lecture de | Cet ouvrage fut imprimé ; s'il ne fut pas la lettre, qui est remplie d'excuses et de publié, c'est que, dans le cours du trasommission adressées à M. le curé de vail (car j'étais la près des ouvriers,

*Verger* : Je n'appartenais à aucun Verger : au comble de l'exaspération! éveque : personne ne voulait de moi, Eh bien, qu'on me mène à la mort, à la tous se renvoyaient la balle. Les lettres guillotine, je n'ai peur de rien; je n'ai y sont; si on me le permettait, je vous les lirais. Messieurs, il faut tout lire, L'accusé se livre à des déclamations tout ou rien. C'est une affaire de quinze grand, dont l'attitude impassible est ans à les faire. (Hilarité dans l'audi-pleine d'une dignité toute chrétienne. (toire.) Vous riez : pourtant votre salut Les paroles de l'accusé excitent dans social et éternel y est intéressé.

Verger (examinant la lettre): Il y a Verger, emmené par les gendarmes, un faux là-dessus ; une signature qui n'y

M. le président donne lecture, rem-

plie d'expressions de soumission adressées

M. Tabbé Surat : Puis-je me retirer ! Verger: Non, je m'y oppose. Enten-An bout de vingt minutes environ, dez tout, monsieur, pour votre humiliation et votre salut.

M. l'abbé Cuttoli, secrétaire particulier M. l'abbé Surat, vicaire-général, dés de l'archevêque, dépose : J'accompapose: L'avais l'honneur d'accompagner gnais Monseigneur au moment où il Monseigneur le jour de l'attentat. La entrait dans la nef. J'entendis tout à cérémonie touchait à sa fin. Je me te-temp des vociférations sans les comprennais à la droite de l'archeveque, tenant dre. Je vis comme un fantôme passer le pan de sa chape, afin qu'il put lever devant l'archeveque et se jeter sur sa les bras pour benir le peuple. La pro- personne, puis s'en écarter en brandiscession avait déjà fait une fois le tour de sant quelque chose d'assez long. Je ne l'église. Après s'être arrêtée au tombeau vis dans l'air qu'un zig-zag. Je crus ende Sainte-Geneviève, elle était parvenue tendre le mot décesse, pas très exacte-

personne me dit : Je le suis, tranquilisezvous. Ce n'est qu'à la sacristie que je sus que Monseigneur avait été blessé.

Verger: Cette déclaration prouve que le témoin n'avait pas la tere à lui, puisqu'il dit qu'il a vu comme un fantome.

M. le procureur général donne lecture d'un certificat de médecin attestant que la ferame Mérard, cirée comme témoin, est dans l'impossibilité de paraître à cause de son état de souffrance.

La dame Mérard est celle qui a été blessée en cherchant às 'emparer de l'arme du meurtrier au moment où il allait frapper l'archevéque.

M. le président, sur les réquisitions de M. le procureur général, et attendu que la présence de la dame Mérard n'est pas indispensable, ordonne qu'il sera passé outre aux débats.

(A continuer.)

D ces.

A Ste.-Anne-de-la-Perado, le 11 du courant, à l'âge de 3 mois et vingt jours, Marie-Julie-Malvina, enfant de Hubert Mayrand, cultivateur du lieu.

A l'âge de deux ans, un mois et huit jours, Léti-

tia, enfant de M. Joseph Prudent Gendron, de cette

Vente pur Envan de Polisson, Sacrs, Melasse, The Cafe, Vins, Liquenes, Feuits, ete., etc., etc.

Par encan seront vendus, DEMAIN, MARDI, le 17 da courant, aux magasins de M. G. MOUNTAIN, No. 511, rue St. Pierre, bâtisses des Sœurs :

175 QUARTS Harengs du Labrador, 159 prises (Drafts) grande Morue, 129 quarts Morue sèche.

5 do. Saumon,

25 quartout- Harengs. 5 quart Alose marinée.

115 quintaux Morue sèche. 69 tinettes Beurre.

-APRES QUOI-25 boucauts Sucre brillant. 50 tonnes Sirop de la Barbade. 30 do. Mélasse de cassonade,

20 quarts Sirop de sucre. do. Sucre blanc bâtard et écrasé, sêche, 300 colis The frais-Hyson fin et Jenne Hyson extra fin, Souchong, Twankay. Une partie de ce Thé vient d'être débarquée

et est d'une qualité supérieure, 12 caisses Fromage anglais fin. 15 quarts et 30 boites Raisin de Corinthe.

100 boites Biscuits au vin et au citron, 10 douzaines Jelées assorties 20 boites Fruits conservés dans l'eau-de-vie

50 do. Tabac assorti, 500 do. Savon de Londres. do. Chandelles de Belmont,

10 barriques Eau-de-vie de Plonat et d'Hennessey, pale et foncée. 10 barriques Genièvre de DeKnyper,

40 quartauts Vin de Porte de Kingston, 10 do. do. d'Andalousie. 35 do. do. do. de Tosar, de Tosar,

100 boites Café mouln.

-30 quarts do rôti. -AUSSI-Poivre road et moulu, Marinades, Piment, Ginembre, Amidou, Pierre Bleug, Alumettes, Cigarres, Vermicel, Macaroni, Miel en jarres, Soufre, Sel d'Epsom, Papier à enveloppes de grandeur assortie, Corde à linge, Balais, Homard, Savon, de fantaisie,

Colle-forte, Oranges et Citrons, Marmelade, Tabac, Pipes, Bouteilles à vin. Bouchons, Harengs, Morue, Sardines à l'Huile, etc., etc. —AUSSI— 500 sacs Sel de Liverpoel en lots convenables

aux acheteurs. La vente à UNE heure de l'après midi. A. J. MAXHAM, Québec 16 février, 1857.

GRANDS AVANTAGES!!

AYANT ACHETÉ UN NOUVEL ASSORTIMENT.

LES SOUSSIGNÉS VONT VENDRE A BON MARCHE AVANT DE RECEVOIR LEURS NOUVEAUX

EFFETS. A. Morrill & Cio.

Québec, 16 fevrier 1857.

#### AVIS PUBLIC.

IN conformité aux dispositions de l'acte 16 Vic-toria, chap. 18, il se tiendra une assemblée publique, dans le paroisse du Château-Richer, près de l'Eglise, LUNDI, le VINGT-TROIS du courant, à DIX heures de l'avant-midi, aux fins d'organiser a DIA heures de l'avant-mort, aux nus à organiser une Société d'Agriculture pour le comté de Mont-morency, et pour y élire de suite les officiers et directeurs de la dite Société. CHARLES RHEAUME.

Préfet du comté. Château-Richer, 11 février 1856. 1f.

A VENDRE. IL A SAUMON MEHLLEURE QUALITE, L. et C. TETU r- Cie. Quebec, 14 février 1857.

CARTE:

OCKWOOD, PEINTRE DE PORTRAITS et de MINIATURES,

Ponne aussi des leçons privées sur la peinture en
suitature et sur le dessin observation par sur le dessin observation. miniature et sur le dessin photographique.

Québec, 13 février 1857. SOUMISSIONS DEMANDÉES.

N recevra, au bureau du soussigné, des SOU-MISSIONS pour l'érection de la PARTIE EN PIERRE d'une EGLISE à VALCARTIER. E. G. CANNON, N. P. Québec, 13 février 1857.

LARD.

ENANT d'être reçu par la voie du Gran Tronc et à vendre chez le soussigné : 12 TIERCES DE LARD, No. 1.

CHARLES BRODIE. Rue St. Pierro. Québec, 2 février1857.

A LOUER, UNE élégante maison de campagne, con-ayant neuf pièces et accompagnée d'un hangar et d'une étable, située sur le chomin te. Foy, vis-à-vis celui de Belvédère. Possessiou

& notestibe & JOHN ROSS. Sociata de Batteres de l'Union. Québec, 2 fevrier 1857.—of

#### PLACE AVANTAGEUSE POUR LE COM-MERCE, A LA POINTE-LEVI.

FINOUTES ees maisons, grandes, commodes et bien connues, employées comme magasin d'épiceries et comme logis, appartenant et occupées par le soussigné, tenues en franc l'embarcadère à la Pointe-Lévy où se fait la traver-sée pendant la saison de la navigation. L'acheteur aura aussi tont l'avantage d'un établissement de commerce de vingt ans. Les maisons sont suffisamment grandes pour être divisées en deux. Pour plus amples informations, s'adresser à H. C. AUSTIN, écuyer, notaire, rue St. Pierre, on bien au sous-

ROBERT BUCHANAN. Polite-Lévy, 12 février 1857.

25 Poincons sirop de Barbade. 50 do Melasse de Muscovado. 100 Drafts grosse Morne,

100 barils Morue verte, 20 do Maquercan. Par

GIBB et ROSS.

Québec. 11 février 1856

#### A LOUER.

\*ETTE maison de première classe sur la rue Ste. Ursule, coin de la ruelle ; sulines, avec une grande cour, étables, maintenant occupée par le rue Ste. Ursule, coin de la ruelle des remise en bon ordre, maintenant occupée par le Capt. Burrazos, 17e régiment. Un peut visiter la maison et ses dépendances, de 2 à 5 heures P. M., tous les Jours. la dimanche excepté. -AUSSL-

Une MAISON avec MAGASIN, rue Craig, Une MAISON avec of ASSESSION of the St. Roch, près du pont Dorchezter, dans le st. Roch, près du pont Dorchezter, dans le lieu le mieux choisi pour le commerce. étant située sur la route de Beauport, et de Charles--AUSSL-

PLUSIEURS MAISONS très conformbles. PLUSIEURS MAISONS très conformal situées sur la rue St. Valier, St. Roch:

S'adresser à WM. BROWN.

Québec, 11 février 1857.

#### AVIS.

TOUS ceux qui ont des reclamations contre JAMES FENEGAN (ci-devant tenant magasin dans la rue Notre-Dame) sont priés de filer leurs réciama-tions dument attestées d'ici au 10 MARS prochain entre les mains du Soussigné.

J. THIBAUDEAU.

No. 1, rue Sous-le-Fort. Québec, 9 février 1857.

#### A VENDRE.



A COELTTE NEI VE et de première l'alasse de 125 tonneaux pouvant en perter 280 jappelée L'Aurore, bien équipée et dans le meilleur parter de la company de l equipée et dans le meilleur ordre, qui se trouve aujourd'hui en hivernement au Cap Santé. Elle est très propre à faire le commerce d'Halifax.

S'adresser à FRS. HAMELIN. Deschambault, L. et C. TETU et Cis.,

Québec, 10 février 1857.

#### A VENDRE OU A LOUER,

Possession an 1er mai prochain.

UNE MAISON contenant un BON MAGA-SIN, avec Hangar et grandes Etables, en bon ordre, bien disposée pour un magasin de la campagne, située dans le nouveau village de St. Christophe, township d'Arthabaska. Pour plus amples informations, s'adresser, à Québec, à L. et C. TETU et Cie.

Québec, 10 février 1-57.

#### CARTE.

DR. RAMSAY, chirurgien dentiste, a l'honneur ! d'informer ses amis et le public qu'il a rouvert ! une Officine au-dessus du magasin d'épicerie de M. MOUNTAIN, rue St. Jean: mais qu'il donnera, de nou-venu, avis lorsqu'il sera prêt à recevoir les malades. En attendant, les personnes qui désireront voir le Dr. Hamsay, le trouveront à l'Hôtel Russell.

Québec, 5 février 1557.

# GOUCK, COOPER & C"...

Plombiers et poseurs de Tuyaux de Gaz.

YANT loué le magazin faisant le coin des rues Ste. Anne et DesFossès, faubourg St. Roch, ontl'honneur d'informer leurs pratiques et leurs amis qu'ils sont prêts à exécuter toutes commandes dont on voudra bien les honorer, aux plus bas prix possibles.

lls gardent toujours un assortiment très complet pour le plombage et pour la distribution du gaz. On paiera le plus haut prix pour le vieux fer, le plomb et le cuivre.

Point de rapport avec les autres marchands des

Québec, 6 février 1857.

#### A VENDRE OU A LOUER.

tETTE maison à trois étages, commode et bien finie, située sur la rue St. Louis, entre la demeure de H. S. ANDERson, écr., et celle de l'Hon. N. F. Belleau, avec cour. écurie, appentis, remise, cuisine au niveau du premier étage, gaz, cau, etc. La plus grande partie du prix pourrait demourer entre les maiss de Facquéreur. Le lot a 120 pieds dans sa plus grande profondeur.

wrch W. BURROUGHS, Ecr., 6 ou à E. G. CANNON, Ecr., N. P. Québec, 7 fevrier 1857.

#### A VENDRE.

Paul, détruites dernierement par le , avec les ruines de la maison et du moulin à buile, etc. Pour plus de renseignements,

H. TURCOTTE, No. 35, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 7 février 1857.



#### AVIS.

ES personnes endettées envers les BIENS DES JESUITES sont averties par le présent avis POUR LA DERNIERE FOIS, que si elles ne se hâtent de payer leurs rentes et autres redevances, leurs comptes seront mis entre les mains du Solliciteur-Général de Sa Majesté pour qu'il procède contro elles.

LOUIS PANET, Agent.

Québec, 2 février 1857.

## A TOTAL TOTAL

## CHEMIN DE FER DU NORD.

HOTEL-DE-VILLE.

Québec, 5 février 1857. une séance du Conseil-de-Ville, tenue le 2 de

ce mois, il a été 1. Résolu .-- Qu'afin d'assurer la construction du : Chemin de Fer de la Rive Nord, la Corporation de la Cité de Québec souscrive, dans le tonds capital de la Compagnie du Chemiu de Fer de la Rive Nord de Québec à Montréal, des actions au montant de £200,000 courant en outre des £100,000 dejà souscrits, et ce aux conditions suivantes : 10. la Compagnie commencera les travaux du Chemin de Fer dans quatre mois après la passation des présentes et sa ratification par les citoyens de Québec, et les poursuivra sans interruption de manière à les terminer en trois aus : 20. aussitot que la Compagnie aura dépensé £30,000 sur le chemin, la Corporation de Québec lui paiem £30,000 à compte des £300,000 souscrits par elle, la Compagnie payant les £30,000 suivants à même les autres ressources de la Compagnie, et la Corporation et la Compagnie continueront ninsi à payer £30,000 alternativement jusqu'à ce que les £300,000 souscrits par cette Corporation aient été payés; 30, les travaux du chemin seront commencés à Québec; to. Les paiements à être faits par cette Corporation seront en bons ou débeneures de la Cité ou de la Province garantis par le fonds d'emprunt municipal pour le Bas-Canada: 50, le rent contribuer à cette œuvre charitable sont prices contracteur et la Compagnie s'engageront à pager d'envoyer leurs dons à une des Dames suivantes :six par cent d'intérêt sur les dites debentures, ainsi recues, pendant toute la durée de la construction du Chemin de Fer de la Rive Nord de Québec à Mont-

2. Resolu.-One Son Honnour le Maire convoque une assemblée publique des Citoyens de Québec, sous un délai convenable, pour prendre en considé-ration la question du Chemin de Fer de la Rive

Conformément à la dernière résolution ci-dessus. je convoque une assemblée publique des Citoyens de cette ville, au PALAIS DE JUSTICE, pour JEUDI, le 19 de ce mois, à DEUX houres de l'après-midi.

Jos. MORRIN. Maire.

Clemia de Fer de Jonetion de Mégantie et Compagnie de Navigation.

CONFORMEMENT à une résolution soloptée à une assemblée des Directeurs, une ASSEMBLE E GENERALE SPI CIALE des ACTIONNAIRES du CHEMIN DE FER DE JONCTION DE MEGANTIC ET COMPAGNIE DE NAVIGATION, aura lien au VILLAGE de SOMERSET, dans le comté de Mégantic. VENDREDI, le VINGTIEME jour de FEVRIER courant, à DIX heures, A. M.,—pour faire élection de DEUX DIRECTEURS ou remplacement de Des-nau Ross, écuyer, M. P. P., qui se retire à tour de rôle, et James Moin Fennes, écuyer, M. P. P., quin résigné :-pour recevoir un état des affaires de la Compagnie, préparé par le Président et le Secrétaire et adopté par le bureau :---et pour raifier et confirmer les Réglements faits et adoptés par le bureau, DUNBAR ROSS,

Président. Québec, 5 février 1857.

CARTE.

Grande Reduction dans les Prix!!!

#### C. J. ARDOUIN.

Importations, Orficers of Horloger, etc., etc.,

25. Rue de la Fabrique,

JOIGNANT LE MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES DE LAIRD.

A L'HONNEUR d'annoncer qu'il va faire, pour quelque temps seulement, une réduction de 15 à 25 par cent pour argent comptant.

SON FONDS

Se compose d'un assortiment varié de jouaillerie à toutes sortes de prix. Montres d'or et d'argent, coupes ou gobelets d'or, couteaux, fourchettes et cuillères en boite, contenux et fourchettes à poisson. conteaux à dessert, tabatières, boites à cigares conteaux pour beurre, etc.

ARGENTÉS.

Porte-huilier, Porte-liqueurs, coquetiers argentés. corbeilles pour biscuits, et pour cartes, une magnifique épargne, guéridons, chandeliers, cuillères, fourchettes, cuillères à patage, etc. papier mâché, et autres effets, extrêmement variés, offrest un at-TRAIT BIEN BAREMENT ÉGALÉ.

Chaque article étant marqué en chiffres, sans qu'on ait fait aucun changement à cause du présent avis, permettra à l'acheteur de s'assurer qu'on ne le trompe pas.

N. B. - Toutes sortes de montres, d'horloges et de jouaillerie sont réparées d'une manière supé-

On continue de faire les ouvrages commandés

C. J. ARDOUIN.

Rue de la Fabrique.

Québec, 7 février 1857.



CORPORATION DE QUÉBEC.

## AQUEDUC.

DES soumissions cachetées seront reçues par le Président du Comité de l'Aqueduc, d'aujourd'hui à SAMEDI PROCHAIN, le 14 février courant, ! à QUATRE heures P. M., pour l'exécution des travaux de l'aqueduc et de canalisation dans la rue Champlain. Les travaux seront divisés en cinq portions, por-

tant respectivement le numéro 1, 2, 3, 4, 5, et les soumissions devront contenir le prix de chaque Les plans, sections et spécifications des travaux

Feront visibles au march.
A. M. à 4 heures P. M.
Par ordre,
W. SHORDICHE,
Gérant A. 6 scront visibles au bureau du soussigné, de 9 heures

Gérant A. Q.

Hôtel-de-Ville, 7 février 1857.

#### PERDU.

L'INCENDIE CHEZ LE DR. RAMSAY, une A BOUCLE D'OR, contenant le portrait en miniature d'un enfant unique décédo. La personne qui l'a en sa possession sera convenablement recompensée en la laissant à l'Hôtel Russell. On ne questionnera pas.

Quibec, 2 fevrier 1857.

MAISON A LOUER. TNE MAISON avec jardin etc., située

à Beauport, près du moulin à clous de Méthot. S'adresser à Unisic, Sinano еt Матнот, оц. й.

JOSEPH HARDY,

Québec, 2 fevrier 1857.

Québec, 6 février 1857.

BUREAUX A LOUER. LUSIEURS BUBEAUN A LOUER, RUE STE. ANNE. Place d'Armes. W. MARSDEN, M. D.

9

M. DAMIS PAUL, )ROFESSEUR DE MUSIQUE, peut disposer de quelques heures par jour, pour donner des leçons du PIANO ou du VIOLON, chez lui ou à

12-0 Il accorde les Pianos. Québec. 5 fevrier 1857.

#### BAZAR IFLANDAIS.

TN BAZAR pour venir en aide à l'ASILE DE STE BRIGITE, sera tenu dans la SALLE MUSICALE, rue St. Louis, MERCREDI, 18 février, et les trois jours suivants : Les personnes qui désirent contribuer à cette œuvre charitable sont prices Mme. J. Quiss,

Mme ALLEYS, Mme. PARKIN, Mme. E. G. CANNON, Mme. WHITTY, Mme. J. FLANAGAN, Mme. J. C. Arbours' Mme. Colfen. Mme. STAFFORD, Mme. Lilly, Mme. LANE.

Mme. O'TARRELL, MING. MERNACH, Mine H. O'NEILL, Mine, Jonban, et Mine, P. O'RE-GAN, présideront à la table de rafratchissements.

Par ordfe.
MARIE, E. CONNOLLY, 5 fevrier, 1857. Secrétaire.

## ALEXANDRE LAMBERT.

FAIR OU REPARE ET RECOUVER DAS PARAPLUIES ET DES PARASOLS,

No. 35, RUE ST. JEAN (EN DEHORS), QUEBEC

Il répare aussi, sous le plus court délai, et à prix libéral, toute sorte de faience et d'ouvrages de Québec, 6 février 1856.

## LEXEMPLE.

REALE UNIVERSULE DUS T. 1978 DE COURAGE ET DE DEVOUEMENT.

(Bureaux : Paris, No. 44, rio des Remparts.) tE nouveau journal est, pour ainsi dire, le jour-

nal de la morale mise en action chez tous les peuples. La noble pensée qui a donné lieu à cette création ; n'a pas besoin des réclames de la longue affiche pour être comprise des âmes généreuses. Ceux qui voudraient rendre publics quelques trait-

de courage et de dévouement, pourront les faire parvenir aux rédacteurs de l'Eremple en les dépo-sant au bureau du Courrier du Canada. Le prix d'abonnement est de 8 francs par année.

La revue est mensuelle, de 32 pages. J. T. BROUSSEAU, Agent pour le Canada.



NOUVEL ELAGLISSEMENT

# MEUBLES DE MENAGE

# DROUIN& ROY.

No. 45, NFORME respectueusement le public en général

qu'ils ont actuellement en main un assortiment large et varié de MEUBLES DE MENAGE, confectionnés dans le dernier gout et dans le style le plusélégant de Londres et de Paris, qu'ils vendront à des prix très réduits. Bay" DROUN et ROY n'employant que les meil-

leurs ouvriers, et surveillant eux-mêmes les travaux de leurs établissement, espèrent mériter la continuation du patronage public. Québec, 2 février 1857.

VENTE ANNUELLE ET FINALE

MARCHANDISES SECHES,

A des prix très-réduits. A COMMENCER Lundi, le 2 fevrier.

AU MAGASIN DE WM. LAIRD & C

RUE LA FABRIQUE. DE MARCHANDISES SECHES, à une r'duc-

tion de 10 a 20 par cent sur les prix ordinaires, pour faire place à leurs importations du printemp-. CES MARCHANUISES CONSISTENT EN :

800 verges de Coton blanc pour draps de lit, de 101d. valant 18, 2d., 500 do Toile do do, 500 do Toile blanche ouvrée pour unppes, de do Toile

3s. 4d. valant 4s. 5d., do Toile écrue pour nappes, de 1s. 2d. valant 1s. 8d., 750 Nappes de toile ouvrée, de 4s. 6d. valant 5s. 6d.

2000 verges Drap de Cobourg, de 71d. valant 1s. 0d. 5000 do Mousseline de laîne, de 51d, valant 10d, 5000 do do do de 71d, valant 1s. do Shirting blanc, de 43d, valant 6d., do do de 5½d, valant 7½d.. do Cotongris (une vergede large,) de 4½d. 10000 5000

valant 5/d., 1000 Couvertures piquées et blanches (do toilette), de 9s. valant 11s. Gd., 1500 Courtes-pointes blanches et de couleur, de 2s. 3d.

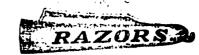
Shirting, Indiennes, Robes de fantaisie, Chemises, Collets, Dentelle, Bas, Gants, Rubans, etc., etc. Wer Tout article à une grando réduction. "Ga WM. LAIRD ET CIE.

Québec, 2 février 1857.

-AUSSI-

Flanelle, Cordages, Etoffes pour culottes, Toile,

A L'ENSEIGNE DES PARASOLS!



E soussigné offre ses plus sincères remerciments 📘 À ses nombrenses pratiques et au public en gé pour l'encouragement libéral qu'il en a regi depuis nombre d'années, et prend sur lui de les in former qu'ayant renouvelé tous ses outils, il est prét à repasser les RAZOIRS, CISEAUX, etc., etc. et A faire tous les ouvrages qu'il a coutume de faire ; par exemple, ajuster des CLEFS, grandes on petites, faire des PARAPLUES et des PARASOLS et les réparer lorsqu'ils sont arisés, etc. Il nure toujours en vente, comme par le passé, razoirs et cuirs à repasser, de la première qualité ; outre un infinité d'autres objets, qu'il donnera à 25 par 100 meilleur marché qu'à l'ordinaire. On trouvera toujours le sous-igné à son magasin, depuis SEPT heures du matin jusqu'à CINQ heures du soir. JEAN GERARD,

Rue Saint-Jean, porte voisine de M. David Mercter, manchonnier, Haute-Ville Québec, 2 février 1857. Im.

#### GRANDE CHANCE!!! Au No. 66, cue St. Jean. Haute-Ville.

ANSELME HARDY. Horloger, Bijontier et Fabricant de Micores, à 30

pour 100 meilleur marché qu'ailleurs, DE plus informe ses amis et le public en général qu'il vendra tont son fonds : D'qu'il vendra tout son fonds de bijonteries teiles que montres d'or et d'argent, chaines d'or et d'argent, bagnes, jones, locquets, pendants d'oreilles, épinglettes, anneaux, porte-crayons d'or et d'argent, garde-de-doigts, des d'argent, lunettes, porte-monnaic, horloges, mirotrs et vitres de mirotrs.

jouterie et les horloges à dix par cent meilleur mar-

sont endommagés, et d'où le vil argent est parti. Tout ouvrage qui sortira du Magazin sera ga-

ANUELME HARDY. Québec, 2 février, 1857.

Jambons, Lard sich , etc., etc. public qu'il a maintenant tout un assortiment do JAMBONS SUCHÉS, LAND PUMÉ ET ÉPICE, SAIN BOUX, HONDES DE BERCE, LANDITS FUNÉES, CO. etc. Ces articles sont de la meilleure qualité. Or les tronvera supérients à tous ceux de même espèce qu'on offre en vente à Québec.

On les vend ex gnos et ex nétail, à des prix mo dérès, pour ARGEST COMPTANT seulement. Le soussigné puérane et rune aussi le Laur skenk et les jankors, pour les familles qui le de mandent, et cela à des prix modérés

LUKE MADDEN. Epicier, rues St. Dominique et St. François, Faubourg St. Roch, vis-à-vis le moulin de Hooke Québec, 2 février 1857.

## M'LAUGHLIN & M'KENNY

No. 06, RUE SAINT-JEAN, FORT, SANS CONTREDIT, LES MEILLEURS

DESSINS PHOTOGRAPHIQUES

De toutes les grandeurs. AUX PLUS BAS PRIX!! Québec, 2 février 1857.

.....i....

L'Epublic est informé par le présent avis que les MEILLEURS DESSINS PHOTOGRAPHIQUES COLORIES, dans la belle maniere propre à LOCKWOOD, he se trouvent qu'à l'atelier de MM. McLAUGHLIN et McKENNY, No. 66, REE ST. JEAN.

Signe, McLAUGHLIN et McKENNY. WILLIAM LOCKWOOD

Québec, 2 février 1857.

# N magnifique assortiment de PELLETERIES

pour les messieurs et les dames, au bien connuet ancien établissement de II. Asawonra et-Cir No. 22, RUE LA FABRIQUE.

Une immense quantité de pelleteries, des plus belles, des mieux assorties et des moins chêtes que l'or puisse trouver dans cette ville, est maintenant exposée dans l'établissement ci-dessus ou le public pourra les examiner...Les dames qui désirent acheter des VICTORINES de VISON très noires et an plus bas prix du Canada, feront bien d'aller visiter le dit établissement, vu que tout ce qui s'y trouve est égal sinon supérieur à tout ce que l'on peut trouver dans ce genre à Québec.

On tronvera et l'on pour ra toujours se procurer des pelleteries pour les cufants dans le magasin cidessus mentionne.

WM. ENNIS. Propriétaire.

Québec, 2 février 1857.

## JOHN WRIGHT, GRAVEUR ET DOREUR,

'AIT des CADRES DE TABLEAU et de MIROIR, des CORNICHES DE FENETRE, etc., etc. Il décore les églises et les steamers, etc., argente les miroirs, répare et redore les cadres, monte et vernit les cartes ; en un mot, il exécute toute sorte d'ouvrages avec expédition et dans le dernier goût, AU PLUS BAS PRIA POSSIBLE.

RUE SAINT-JEAN, (EN DEHORS.) Québec, 2 février 1856. Зf.р.н.

No. 7,

P. E. POULIN. FABRICANT DE BIJOUTERIES,

35, rue Saint-Jean, Qu'bec. P. P. INFORME le public qu'ayant de beaucoup augmenté. L'été dernier, ses moyens de FABRIQU'ER et de REPARER facilement toute espèce de BLIOUTERIES, et que s'étant de plus assuré les services d'un excellent ouvrier Bijoutier, il est maintenant prêt à faire & ordre ou à réparer tout article de ce genre, à des PRIX MODERAGE

N. B .- P. E. P. continue aussi à travailler pour le commerce ; et tout ordre qu'il recevra sera exécuté avec propreté et expédition. Québec, 2 février 1858.

AVIS.

O<sup>N</sup> à besoin d'un INSTITUTEUR *qualiné* pour te-rir une École dans la Banliène de St. Roch de

FRANS. HUOT,

3 fővrier 1857.

Sadresser à

#### LOUIS MOLLET. Maifre-Cuisinier et Patissier,

NNONCE au public qu'il est de retour de Montréal, prêt à servir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur pratique. Toutes les commandes seront exécutées immé-

diatement. Les ordres pourront être laissés chez M. GERARD, Enseme du Parasol, chez M. JACQUES FUCHS, tailleur, rue St. Jean, ou à sa demeure, rue St. Olivier, No. 621, faubourg St. Jean. LOUIS MOLLET.

CUBINIER FRANÇAIS Bay II donnera des leçons de son art, à des prix

Québec, 2 février 1857.

#### AEDECINVETEI INAIRE FRANCAIS.

est venu s'établir à Québec, au No. 40 hir, rue Aiguillon, faubourg St. Jean, où il a reçu un encouragement vraiment libéral, tant des citoyens de la ville que des campagnes environnantes. Comme par le passé, il s'efforcera de satisfaire ceux qui youdront bien lui confier leurs animany malades ou atteints de quelques maladies graves que ce

A. H. posera le vif argent sur les vieux miroirs qui sont endonmagés, et d'où le vif argent sur les vieux miroirs qui sont endonmagés, et d'où le vif argent sur les vieux miroirs qui sont endonmagés, et d'où le vif argent sur les vieux miroirs qui bon marché qu'aucun pharmacien de cette ville, et

les animaux malades; il continuera de soigner également à domicile et fera ses visites constantes

E-2) Le public est respectueusement prié de se E sonssigné a l'honneur d'informer ses amis et le Ecole de Mélécine-Vétérinaire de France, ou il a

> EUGENE FENIOU, Modecia Vétérimire Français. Qualine, 2 feeter 1857

#### J V 15.

OUS remercions les messieurs des diverses pa-roisses qui ont bien voulu nous offrir person-

Nous prenons de là occasion d'annoncer que nons ne demandons à personne de nous accorder cette faveur, pour la raison qu'il nous est impossible d'offrir aucune espèce de rénumération pour ces agences : Notre gratitude est la seule récompense

Québec, 2 février 1857.

CONDITIONS

Les articles importants seront signés en toutes lettres du nom de leur auteur. La personne morale Dessins Photographiques colori's, du journal sera responsable de tout ce qui paraitra dans les colonnes saus être accompagné de commentaires. La responsabilité individuelle appartiendra an signataire de chaque article, attendu que l'initintive la plus large est laissée aux rédacteurs,

collaborateurs et correspondants.

Toute correspondance insérée dans le journal sera signé du nom de son auteur ou du nom d'un des rédacteurs, avec les mots "pour extrait." Tout ce qui a trait à la rédaction sera adressé à l'un des

#### ABONNEMENTS.

Le Courrier du Canada paraît tous les jours ouvrables. Le prix de l'abonnement est de quarue PIASTRES par année. Les abonnements datent des ler et 15 de chaque mois. Ceux qui veulent discon-tinuer leur abonnement doivent avertir le Gérant un mois d'avance. On s'abonne à Québec, au bureau du Courrier du Canada, 9, rue Buade, vis-à-vis le

Presbytère.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suirantes, savoir :

Pour chaque insertion subséquente, 0 0 71 Dix lignes et an-dessus de six...... 0 3 4 Pour chaque insertion subséquente, 0 0 10 Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 1d, par ligne pour la

première insertion, et de 2d. pour les insertions

Six lignes et au-dessous...... £0 2 6

sub-équentes. Toutes lettres d'argent, demandes d'abonnements et réclamations, doivent être adressées à STANISLAS DRAPEAU, gérant. (franco.)

AGENTS DU " COURRIER DU CANADA. "

MM, J. B. Rolland, libraire ... Montrial. Dr. Jos. C. Poitevin, écr., Sault au Récolet, Chs. Bédard, écr., N. P....St. Rémi.

Jos. Désaulniers, écr..... Ste. Anne la Pérade. Thos. Ph. Pelletier ...... Trois-Pistoles, 

T. T. DeLachevrotière, éer. Arp. Deschambault, A Ste. Generalve de Batin-Ferdinand Filteau, ..... can, St. Stanislas, St. Norcone et St. Prosper. J. B. L. Précourst,.......... Reloil.

M. R. F. Aubert, march., Kamouraska. A. Alexandre, &cr., M.D., Sec. Monique. J. B. L. Precourst, der., Belail. Ferd. Filteau, Ger., ... Str. Geneviève de Batis-can, St. Stanislas, St. Narcuse et St. Prosper.

IMPRIME POUR LES PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS, PAR

J. Z. Martel, &cr., N. P., Assumption.

J. T. BROUSSEAU, Imprimeur,

No. 9, rue Buade, vis-d-vis le Presbytère, QUÉBEC.

L'I GENE FEMOU, cédant aux sollier-tations d'un grand nombre de per-

A. II. répare les montres de toutes sortes, la bi-

et régulières, à des conditions très favorables. On pourra le consulter tous les jours, à son bureau, de 6 heures du matin à 6 heures de l'après-

reçu ses diplônies.

nellument on nous faire offrir leurs obligeants services comme agents de notre feuille-

que nous sommes en état de présenter à nos amis. STANISLAS DRAPEAU,

COURRIER DU CANADA.

RESPONSABILITÉ.